

Délibération du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Délibération 2014-02 : Indemnités Educateurs saison 2014-2015

Présents : René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Djamil BOULENOUAR, Alain BOURDOISEAU, Emmanuel COLIN, Pascal DA GRACA, Christian DURIER, Stéphane DUVERGER, Michel FABEL, Gérard PETEL, Robert SROKA. Jeannie SANSOUS

Excusés : Robin MOUSSEL, Mickaël ANTONIN : Thierry DEYGLUN

Cette revalorisation des indemnités Educateurs est applicable dès 2014.
Actuellement de 60 €, 100 € voire 120 € sont proposés.

Sur 12 votants, 3 personnes votent pour le tarif de 100 € et 9 pour le tarif de 120 €.

Le tarif de 120 € est adopté.